

Canada—Zone dénucléarisée

Je dois dire que j'ai été quelque peu étonné quand j'ai présenté une motion de ce genre au congrès de notre parti en novembre dernier. Je ne pensais pas qu'elle serait adoptée. Je croyais qu'elle serait bien controversée. Cependant, plus de 75 p. 100 de nos délégués l'ont appuyée. Bon nombre d'entre eux ont dit par la suite qu'ils ne savaient pas au juste ce que signifiait une zone dénucléarisée, mais que, selon eux, c'était sans doute une façon d'affirmer ce que le Canada essaie d'établir depuis des années, soit que nous sommes l'un des pays qui sont particulièrement bien placés pour faire pencher la balance en prenant position à cet égard.

Je sais qu'il ne me reste pas beaucoup de temps et je voudrais bien avoir encore une heure ou deux pour préciser ma pensée parce que c'est une question qui compte beaucoup pour moi. L'endroit où il importe peut-être davantage pour le Canada de créer une zone dénucléarisée est la région de l'Arctique et des territoires du Nord. L'un des aspects les plus troublants de la situation actuelle, c'est que le Canada ne peut plus se permettre de considérer les zones dénucléarisées uniquement dans l'abstrait. Ce n'est plus quelque chose qui touche uniquement le Pacifique Sud, l'Antarctique ou l'Amérique latine. Une nouvelle course aux armements est en train de se préparer dans nos propres territoires du Nord. Nous aurons peut-être nos propres sous-marins. D'une certaine façon, je voudrais bien pouvoir modifier la résolution pour qu'elle dise: «S'il y a une chose sur laquelle l'ensemble de la nation canadienne devrait présenter un front commun, c'est notre refus de voir une course aux armements sur notre territoire et dans nos eaux de l'Arctique.» Nous devrions user de toute la diplomatie et de toute la persuasion possibles pour essayer d'amener les autres pays qui donnent sur les eaux arctiques à démilitariser et à dénucléariser celles-ci, à ne pas permettre qu'elles deviennent un champ de bataille pour les sous-marins soviétiques et américains, à ne pas permettre que la stratégie maritime avancée devienne la théorie prédominante.

C'est là un domaine où nous pouvons faire une déclaration non pas symbolique mais bien réelle, car il nous touche directement comme Canadiens. Nous devrions négocier avec les Norvégiens, les Russes, les Islandais et les Américains plutôt que de renchérir dans la course aux armements, plutôt que de multiplier les sous-marins, plutôt que d'armer ces sous-marins de missiles. Déclarons le nord de notre pays zone dénucléarisée. Veillons à le démilitariser. Voilà ce que je voudrais voir sortir d'une telle résolution, plus qu'une intention symbolique, aussi important que cela soit, quelque chose de bien réel et concret: c'est une chose d'absolument cruciale.

M. Bud Bradley (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, je me réjouis de pouvoir prendre la parole au sujet de la motion néo-démocrate visant à faire du Canada une zone dénucléarisée. J'ai été déçu, je l'avoue, d'entendre le porte-parole libéral proposer une demi-mesure, à savoir que seule la moitié du Canada devienne une zone dénucléarisée.

• (1740)

Une motion de ce genre a déjà été débattue trois fois dans le cadre de mesures d'initiative parlementaire et une fois au cours d'une journée de l'opposition. La motion dont nous sommes saisis prévoit que le Canada adopte une attitude peu réaliste et hypocrite. On pourrait aussi qualifier de cette façon la position en matière de défense que le Nouveau parti démocratique a annoncée récemment.

Aucun pays membre de l'OTAN ne s'est déclaré zone dénucléarisée et aucun n'interdit les visites de navires alliés transportant des armes nucléaires.

M. Young: Et la Nouvelle-Zélande?

M. Bradley: Certains pays membres de l'OTAN ont décidé comme politique gouvernementale ou par résolution parlementaire de ne pas tolérer le déploiement d'armes nucléaires sur leur territoire. Le Canada fait partie de ces pays, qui incluent le Danemark, l'Islande, la Norvège et l'Espagne. Cependant, ces nations continuent de partager entièrement les risques et les responsabilités de la sécurité collective de l'Alliance.

Les membres de l'Alliance, y compris le Canada, ont reconnu publiquement la nécessité vitale de poursuivre la dissuasion nucléaire comme condition préalable au maintien de la sécurité à des niveaux d'armement inférieurs.

Premièrement, le fait de déclarer le Canada zone dénucléarisée serait sans précédent au sein de l'OTAN, aucun autre membre de l'Alliance n'ayant opté pour cette voie. D'ailleurs, on ne saurait prédire avec certitude ses répercussions sur les relations au sein de l'Alliance. Deuxièmement, cette démarche serait incompatible avec le maintien de l'affiliation du Canada à l'OTAN et à NORAD, et en particulier à sa participation au groupe de planification nucléaire de l'OTAN, lequel permet au Canada de donner son avis sur la politique nucléaire, y compris la réduction des arsenaux nucléaires.

Cette politique reflète la vision néo-démocrate d'un Canada effacé, coupé de cette vaste communauté d'États avec lesquels nous partageons nos traditions et nos valeurs politiques et sociales essentielles.

M. Young: Au fait!

M. Bradley: Il s'agit d'une démarche ridicule dont l'application serait extrêmement coûteuse pour le Canada puisqu'il devrait alors assurer sa propre défense. En outre, elle minerait notre crédibilité sur la scène internationale en diminuant, au lieu d'accroître, notre capacité d'agir en faveur de la paix et de la stabilité mondiales.

M. Young: Vous devriez parler à votre premier ministre.

M. Bradley: Ainsi, il en coûterait plus de 5 milliards de dollars au Canada pour assurer sa défense aérienne. Je pose la question suivante: Où sont les économies dont parle le NPD?

Membre utile et influent de la communauté internationale, le Canada perdrait les avantages suivants en se retirant de l'OTAN: le privilège de discuter avec nos alliés de l'évolution des relations Est-Ouest et de se faire entendre . . .